

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. E tats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

SOMMAIRE:—S. S. Pie XI et les Catacombes de Rome — Les deux nouveaux docteurs — Lettre pastorale sur le fléchissement de la moralité et le naturalisme de la vie — La dévotion à saint Joseph au Mackenzie — Mère Catherine de St-Augustin — Reconnaissance des évêques chinois — S. G. Mgr Grouard à Lisieux — Le nouvel Abbé de Muenster — Mort du R. P. Duport, O. M. I. — Feu le R. P. E.-C. Chirouse, O. M. I. — Feu le R. P. Elzéar Paquette, O. M. I. — Une bienfaitrice des missions du Nord-Ouest — Quelques nouvelles du pays des Esquimaux — Croisade de Tempérance — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XXVI

MARS 1927

No 3

S. S. PIE XI ET LES CATACOMBES DE ROME

Communication officielle

Lettre de Son Eminence le Cardinal Pompili
à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque

Rome, (17), della Pigna, 13-a, 20 janvier 1927.

Monseigneur,

Parmi les souvenirs les plus frappants et les plus émouvants que tous les pieux pèlerins et les visiteurs, même les plus cultivés ou du rang le plus élevé, ont emporté de Rome, au cours de l'année sainte, et continuent d'emporter chaque jour, il faut placer l'inoubliable vision des Catacombes.

Les Catacombes Romaines, si vénérables, ne sont pas en effet des ruines mortes; mais des ruines qui vivent et qui parlent au chrétien avec une éloquence toute particulière, car selon les paroles mêmes de Sa Sainteté Pie XI: "Les Catacombes sont d'authentiques et invincibles témoins de la Foi et de la vie religieuse aux temps antiques, en même temps que des sources de premier ordre pour l'étude des Institutions et de la Civilisation chrétiennes, jusqu'aux confins de l'âge apostolique."

La conservation de ce très précieux patrimoine a donc été l'une des premières et des plus vives préoccupations du Saint Père. Il a, par son mémorable *Motu proprio* du 11 décembre 1925, déterminé à nouveau et renforcé les droits et les attributions de la Commission Pontificale d'Archéologie Sacrée, qui avait été instituée par Sa Sainteté Pie X, de vénérée mémoire, pour la garde, l'entretien, l'exploration et les fouilles des Catacombes. Et, pour promouvoir les études de l'Antiquité chré-